



Mardi
2625

Ma cher ami,

J'ai de meilleure nouvelle moi-même
dont enver. Je t'ai dit que le ministre de la
justice a invité le procureur général à préparer
le plus possible - il s'agit maintenant de savoir
si la revision va venir par des premiers pas dont
qui prétendent que le chambre civile de la Cour de Cassation
va être saisie de 1800 à 1850 pour la revision
de la liste électorale, pour savoir qui doivent être
jugés avant la révision. Si on n'avait pas tant
tardé, on ne la trouverait pas aussi embarrassée
à une époque où il est vraiment plus difficile par
suite du peu de temps dont on dispose. Attendez
... le fait. Et que je saurai quelques chose de
définitif, je vous avisera.

Comment va votre santé ?

Mes affectueux hommages

Weyss

202